



Commune d'Avully

**Séance extraordinaire du Conseil municipal
Jeudi 30 juin 2016
Procès-verbal n°254**

- Présent-e-s : M. Cyril Baudin (président)
M. Pascal Dethiollaz (vice-président)
Mme Stéphanie Papaioannou (secrétaire)
- Mme Magali Besse Giorgi
M. Nicolas Binet
M. Daniel Fuchs
M. Philippe Gillabert
Mme Verena Jendoubi
M. Olivier Matthey-Jonais
Mme Zita Minasso-Rota
Mme Cécilia Schäfer
- Excusés : Mme Marozia Carmona Fischer
M. Sylvain Fuser
Mme Natacha Gonzalez
M. Philippe Tièche
- Exécutif : M. René Riem, maire
Mme Annick Maison, adjointe
Mme Maria Scheibler, adjointe
- Verbaliste : M. Pierre-Alexandre Gandolfo, secrétaire général

Ordre du jour

Extension du village – Suite à donner au Plan localisé de quartier (PLQ) communal

La séance est ouverte à 19h30 par **M. Baudin**, président, qui passe la parole à **M. Riem**, maire. Celui-ci informe le conseil municipal du but de cette séance, voulue par les membres de la commission de l'aménagement, qui se sont réunis le 23 juin.

M. Fuchs, président de la commission de l'aménagement et rédacteur du rapport de la séance du 23 juin, relève que la présentation faite par les mandataires à cette occasion a démontré qu'il reste encore de nombreux détails à affiner concernant le PLQ dit « Centre-sud » (ci-après PLQ communal), notamment en ce qui concerne le volet purement urbanistique. Il précise également que les documents ont été envoyés et que chacun peut donc les consulter. Enfin, la commission a demandé à réunir le conseil municipal au plus vite afin qu'il donne mandat à l'exécutif de continuer à étudier le PLQ afin de pouvoir le déposer sans tarder.

Mme Minasso estime qu'une commission plénière –qui avait été initialement convoquée d'ailleurs– aurait été plus appropriée qu'une commission de l'aménagement pour connaître ce projet et en débattre. Après que **Mme Scheibler** ait expliqué que la commission de l'aménagement a été mise

sur pied pour ce traiter de ce type de dossier, **Mme Minasso** répond qu'un projet de cette importance devrait malgré tout être traité de manière plus large.

M. Baudin s'inquiète quant à lui, sur les entrées et sorties des parkings souterrains qui se situent sur le chemin des Trois-Noyers, dont il est prévu qu'il soit reclassé en zone 20 km/h. Il évoque notamment les risques de surcharge de trafic que cela va créer et se demande s'il ne serait pas plus opportun de créer ces flux plutôt du côté de la route d'Avully. **M. Fuchs** relève la grande distance qui existerait alors entre les parkings et leurs entrées/sorties et **M. Baudin**, tout en restant conscient de la difficulté que pourrait engendrer cette solution-ci, notamment au plan financier, imagine un agrandissement éventuel des parkings direction la route d'Avully. **M. Riem** tient à préciser que le bureau mandaté, BCPH, a certainement étudié ces questions et que c'est la plus efficace qui a été retenue. **Mmes Maison** et **Scheibler** relateront cette proposition au mandataire, qui sera prié de l'étudier.

La parole n'étant plus demandée, **le président** met alors aux voix la proposition de charger l'exécutif de continuer l'étude du PLQ communal.

La proposition de charger l'exécutif de continuer l'étude du PLQ communal est acceptée à l'unanimité (10 voix).

Fin de séance : 19h40

Signatures :

Le Président

La Secrétaire